

ENQUÊTE INSERTION CGE 2017 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES ENREGISTRE UNE FORTE HAUSSE

Ce mardi 13 juin 2017, la Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile les résultats de sa 25^{ème} enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des Grandes écoles. Cette année, les indicateurs témoignent d'un rebond du marché de l'emploi français avec un taux net d'emploi et de CDI en forte croissance.

UNE ENQUÊTE TOUJOURS PLUS REPRÉSENTATIVE ET PROCHE DES USAGES DES RÉPONDANTS

L'enquête a été adressée aux diplômés de 184 écoles de la CGE, 175 d'entre-elles ont participé. Le nombre de répondants appartenant aux trois dernières promotions continue de croître ainsi que les taux de réponses correspondants. **Pour la promotion 2016, il atteint 68,5 %.**

Cette année, les participants à l'enquête ont pu répondre via leurs smartphones ou leurs tablettes. 25 % des répondants ont utilisé ce moyen.

DES INDICATEURS QUI CONFIRMENT L'EMBELLIE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Dans un contexte de relative reprise économique avec un taux de chômage qui reste élevé chez les 15-24 ans (22 % au premier trimestre 2017 - Source : INSEE, enquête Emploi), près de 9 diplômés des Grandes écoles sur 10 décrochent un emploi en moins de 6 mois après leur diplôme. Une progression qui confirme la dynamique observée ces trois dernières années.

Un taux net d'emploi en croissance pour toutes les promotions

Sur la promotion 2016 interrogée en 2017, le taux net d'emploi à 6 mois s'élève à 86,5 %, contre 83,1 % l'année dernière. Ce taux atteint plus de 94 % pour la promotion 2015 12 à 15 mois après la diplomation et 96,5 % pour la promotion 2014 24 à 27 mois après la sortie d'école. Des indicateurs synonymes de plein emploi.

La proportion de CDI poursuit sa progression

Alors qu'en 2016, seulement 44 % des 15-24 ans actifs occupés disposaient d'un contrat à durée indéterminée (source : INSEE, enquête Emploi 2016), **79 % des diplômés des Grandes écoles en 2016 ont été embauchés en CDI. Une hausse de 2 points par rapport à l'année dernière (77 %) qui confirme la tendance déjà observée en 2016. Concernant la part des contrats de cadres, elle reste stable une nouvelle fois cette année à 85,2 %.**

LES APPRENTIS S'INSÈRENT PLUS RAPIDEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Sur les 13 % d'apprentis répondants diplômés d'une Grande école en 2016, **89,5 % ont obtenu un emploi dans les 6 mois après l'obtention du diplôme**. Un taux supérieur de 3 points par rapport à l'ensemble des diplômés, qui s'explique en partie grâce à leur activité au sein de l'entreprise. **En 2017, un apprenti sur trois a été embauché dans son entreprise d'accueil.**

Des salaires en euros courants qui s'inscrivent dans cette dynamique positive

En 2017, le salaire brut moyen annuel des jeunes diplômés, à l'entrée dans la vie active, est stable hors primes et en hausse avec primes :

EN FRANCE

↑ **33 625 €** : salaire brut annuel moyen (hors primes) > 33 542 € en 2016

↑ **37 998 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) > 36 516 € en 2016

TOUS PAYS CONFONDUS

↑ **34 864 €** : salaire brut annuel moyen (hors primes) > 34 681 € en 2016

↑ **39 403 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) > 37 957 € en 2016

LES PME, PREMIER EMPLOYEUR DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

En 2017, près de 40 % des diplômés des Grandes écoles (39,8 %) ont débuté leur carrière dans une très petite, petite, ou moyenne entreprise (de moins de 250 salariés). Un pourcentage en hausse de 0,7 point par rapport à l'année dernière qui confirme l'intérêt des étudiants pour les entreprises de taille intermédiaire, contrairement aux idées reçues qui voudraient qu'ils privilégient uniquement les grands groupes. **Les PME (entre 10 et 249 salariés) deviennent d'ailleurs pour la première fois cette année le premier employeur des diplômés des Grandes écoles avec 31,7 % des embauches,** devant les grands groupes (31,3 %), les ETI (28,9 %) et les TPE (8,1 %).

OUVERTURE INTERNATIONALE : LA REPRISE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE MARQUE UNE AUGMENTATION DES EMBAUCHES DANS LE PAYS

Pour la seconde année consécutive, la part des jeunes diplômés qui tentent l'aventure internationale pour leur premier emploi est en légère baisse. Ils sont **15,2 % de jeunes actifs à avoir fait le choix de s'expatrier** (-1,4 point vs. 2016) en privilégiant, par ordre d'importance, **le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine et la Suisse**. Cette diminution sensible, observée depuis deux ans, traduit un léger regain de l'attractivité française. Parallèlement, **parmi les 14,9 % d'étudiants étrangers diplômés d'une Grande école**, deux tiers sont restés en France pour leur première expérience professionnelle.

POURSUITES D'ÉTUDES : LA FORMATION MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Si l'on exclut la thèse, la formation Mastère Spécialisé® (MS) devient en 2017 le premier choix des jeunes diplômés qui décident de continuer leurs études. En représentant 20,6 % des diplômés en poursuite d'études, le MS passe devant le Master (19,2 %).

LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE FAVORABLE NE GOMME PAS LES DISPARITÉS HOMMES/FEMMES ET TEMPÈRE L'ENTREPRENEURIAT

Un premier salaire brut annuel toujours inférieur pour les jeunes diplômées

Malgré un niveau de salaire à la hausse, **les femmes restent rémunérées en moyenne 1 948 € annuels bruts (hors primes) de moins que les hommes en 2017**. Parallèlement, elles sont 72,5 % à avoir obtenu un CDI, contre 83,4 % des hommes. Même constat du côté de la nature du contrat de travail : seulement 77,9 % des femmes ont le statut de cadre contre 89,9 % de leurs homologues masculins.

Les proportions d'ingénieurs et de managers créateurs d'entreprises s'équilibrent

La part des étudiants ayant créé ou repris une entreprise s'établit à **3 % en 2017**. **La quote-part des créateurs d'entreprises tend à s'équilibrer parmi les managers (3,8 %) et parmi les ingénieurs (2,3 %)**. Ils étaient 7 % de managers et 2,4 % d'ingénieurs en 2016. L'année dernière, 4,1 % des diplômés s'étaient lancés dans l'aventure entrepreneuriale. Un marché de l'emploi plus ouvert cette année et des variations sur des petits volumes peuvent expliquer cet écart.

Retrouvez l'enquête insertion 2017 dans son intégralité sur : www.cge.asso.fr

A PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 220 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (41 % des Masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive, les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. *Think tank* pour l'enseignement supérieur et la recherche, et défenseur des intérêts des Grandes écoles, la Conférence accrédite aussi des formations (MS, MSc, BADGE, CQC). Les 265 membres de la CGE (Grandes écoles, entreprises et organismes) permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples.

CONTACTS PRESSE

TBWA \ CORPORATE Lucille Simon — lucille.simon@tbwa-corporate.com — 04 37 47 36 28

CGE André Bismuth — andre.bismuth@cge.asso.com — 01 46 34 77 58

Le site internet de la CGE fait peau neuve ! Rendez-vous sur : www.cge.asso.fr